

Nouvelle
session

Aide à l'achat de **BROYEURS À VÉGÉTAUX**



Du 1er mars 2026
au
1er octobre 2026

1 foyer • max. 100 €

2 foyers • max. 300 €

3 foyers min. • max. 500 €

associations • max. 500 €

(dans la limite de 70 %
du montant d'achat)

Conditions d'éligibilité
et dossiers à télécharger
sur le site
melloisenpoitou.fr



AVEC MELLOIS EN POITOU,
BROYEZ DU
VERT

